



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 21 octobre 2024 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIEVEZ, Echevin.
Nino MANZINI, Martine DAVID, Yves GUEVAR, Eric BERTEAU, Laurent LAUVAUX, Conseillers communaux.

Objet n°42 - Question orale de Monsieur le Conseiller Henri-Jean ANDRE relative à le mobilité de la rue Neuve

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Henri-Jean ANDRE relative à la mobilité de la rue Neuve.

Monsieur le Député-Bourgmestre,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Madame la Présidente du CPAS,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Pour ma 3ème et dernière Q.O., j'aimerais obtenir des informations quant aux travaux et à la future mobilité de la rue Neuve. Cette voirie qui demande depuis tellement longtemps une réfection et des trottoirs dignes de ce nom devrait être incessamment totalement rénovée.

Avez-vous, SVP, une petite idée du début desdits travaux ?

- Les habitants de cette voirie ainsi que ceux des rues avoisinantes seront-ils prévenus bien assez à l'avance ?
- Comme il s'agit d'un passage hyper drainant de B-L-C, des panneaux aux différentes entrées de notre Ville seront-ils installés afin de ne pas prendre au dépourvu tous les usagers qui l'empruntent ?

- Pouvons-nous espérer que nous ne connaîtrons pas les mêmes affres vécus à la rue d'Ecaussinnes (travaux statés près de 3 années) ?

Ensuite, les domiciliés de cette rue seront également impactés dans le cadre de la révision du plan de mobilité qui devrait être lancé courant de la nouvelle mandature.

A ce titre, ne serait-il pas souhaitable, un peu comme notre Ville voisine sonégienne l'a pratiqué avant la réalisation de leur modification de mobilité intra-muros, d'enquêter auprès de tous les citoyens brainois pour connaître, ressentir, recevoir leur avis sur le projet qui leur serait soumis par l'Echevin.e qui aura en charge ce dossier ? Cela permettrait aux Brainoises et aux Brainois de s'accaparer de leur mobilité, d'anticiper toutes velléités par après et peut-être d'apporter des solutions à l'auteur de projet ainsi qu'à la Ville qui ne les auraient pas épinglées.

D'avance, je vous remercie pour vos réponses et vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Bourgmestre, Cher Maxime, Chers membres du Collège brainois, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question.

Merci. Alors, ces travaux s'inscrivent dans le cas du pic 2022. En 2024, différentes réunions pour ce faire se sont déroulées. D'une part, pour déterminer la nécessité pour les impétrants d'effectuer des travaux en amont, pour éviter ce qui s'est passé à la rue d'Ecaussinnes; également avec le GT Travaux et Mobilité pour la sécurité des usagers et différents points de vue ont pu être mis sur la table par rapport à la sécurité routière.

D'ailleurs le projet a pu être modifié et les différentes remarques intégrées par l'auteur de projet. Alors, la communication auprès des riverains sera régulièrement organisée par la Ville et la société qui aura le marché, puisque la procédure de marché public s'est clôturée aujourd'hui.

L'ouverture des enveloppes a eu lieu et donc une analyse est en cours afin d'attribuer le marché avant la fin de l'année.

Nous devons ensuite attendre l'accord de la Tutelle pour fin février 2025 et on pourrait voir ensuite un démarrage du chantier possible à partir du deuxième semestre 2025. Donc, tout cela pourra être confirmé en fonction des offres que l'on a reçues, du planning de l'entrepreneur et de la date de notification de ce dernier.

Alors il faut savoir également que dans le cas d'un nouveau plan communal de mobilité - mais je pense que ça va de soi - les riverains seront concertés et que l'ensemble des brainois auront leur mot à dire, comme à Soignies, puisqu'il s'agit de la mobilité de tout un chacun.